

***Permanent Mission of Brazil to the United Nations Office***

***and other International Organizations in Geneva***

**Universal Periodic Review**

**31th Session**

**Central African Republic**

Monsieur le Président,

Le Brésil souhaite la bienvenue à la délégation de la République Centrafricaine et félicite la cooperation du gouvernement du pays avec les Nations Unies dans le domaine de la consolidation de la paix, en particulier en ce qui concerne le travail de la MINUSCA et de l`Experte Indépendante sur la situation des droits de l`homme en République Centrafricaine.

Dans un esprit de coopération, le Brésil souhaite formuler les recommandations suivantes:

1) Renforcer les efforts menés pour lutter contre l`impunité en garantissant que la Cour Pénale Spéciale et la Commission Nationale des Droits de l`Homme et des Libertés Fondamentales soient dotées des moyens nécessaires pour son bon fonctionnement, et

2) Elaborer une stratégie visant à mettre fin à la Violence sexuelle à l'égard des femmes, avec attention particulière aux femmes déplacées à l'intérieur du pays.

Le Brésil manifeste sa préoccupation à propos des allégations de cas de torture et de detentions arbitraires au pays.

Le Brésil félicite la République Centrafricaine pour des mesures prises pour promouvoir le droit à l`enregistrement civil à la naissance et l`encourage à accorder une attention particulière à la situation des enfants déplacés à l`intérieur de leur pays et des enfants réfugiés, en vue d`éliminer des cas d`apatridie.

Le Brésil considère important que le CDH apporte l`assistance technique et coopération nécessaires à la RCA, a fin d`assurer l`implémentation de la resolution 39/19. Nous sommes prêtes à appuyer une initiative à cet égard.

Merci beaucoup.